Jeudi 31 Octobre 1918 — VINGT CENTIMES LE NUMERO — 34me Année — N° 304 (Ed. P. L. 8. N° 1418)

ABONNEMENTS
Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 4.50
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier, 1er avril 1er juillet et le 1er octobre . . . 13.50
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.
ADMINISTRATION-RÉDACTION
45, RUE DU MARCHE-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

Rédacteur en Chef : Charles DESBONNETS

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne . . . . fr. 0.75
Réclames 3e page, la ligne . . . . » 2.00
Faits-divers » . . . . » 2.50
Echos et Nouvelles » . . . . » 5.00
Nécrologie » . . . . » 2.00
Annonces notariales » . . . . » 2.50
» judiciaires » . . . . » 1.50
» financières » . . . . » 1.50
BUREAUX AUXILIAIRES
Liège : Passage Lemonnier 26.
Charleroi : Rue de Beaumont, 6 (V. B.)
Namur : Rue de la Colline, 12 (Salzinnes)

COMMUNIQUÉS

Puissances Centrales

BERLIN, 29 octobre (soir) :

Combats partiels au sud de la Lys et au sud de Le Quesnoy. Entre Nizy-le-Comte et l'Aisne, des attaques très vives des Français ont échoué au cours de l'après-midi.

BERLIN, 30 octobre (Officiel) :

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Groupe d'armées du prince-héritier Rupprecht:

Dans la déclivité de la Lys, entre Lys et Escaut, près de Famars et d'Englefontaine, nous avons repoussé de violentes attaques partielles de l'adversaire. Le feu anglais contre les faubourgs de Tournai et les localités de la déclivité de l'Escaut a de nouveau causé des victimes considérables parmi la population riveraine de l'Escaut.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand:

Au canal de l'Oise, de violentes attaques ont échoué de grand matin. Après un combat d'artillerie intense, les Français ont repris leurs attaques entre Nizy-le-Comte et l'Aisne en engageant de nombreux chars blindés. Les troupes des armées des généraux von Eberhardt et von Below qui ont fait leurs preuves au cours des âpres combats de ces derniers jours, ont de nouveau remporté hier un plein succès défensif. Elles ont complètement repoussé l'ennemi sur un front d'attaque large de 18 kilomètres. Le régiment des grenadiers du corps brandenbourgeois n. 8 s'est particulièrement distingué au cours des combats à la lisière septentrionale de Petit-Quentin, le régiment d'infanterie westphalienne n. 53, à l'est de Banogne, et le régiment de fusiliers mecklembourgeois n. 90 sur les hauteurs de l'Aisne. Nous avons repris en contre-attaque des parties de la position au nord-ouest de Herpy, qui avaient été perdues passagèrement. Dans la soirée, l'ennemi déclancha à plusieurs reprises de violentes attaques partielles, qui échouèrent partout devant nos lignes. Les Français ont subi hier de lourdes pertes. De nombreux chars blindés ont été détruits. Des deux côtés de Vouziers et à l'est de l'Aisne, combat d'artillerie intermittent.

Nou avons abattu hier 27 avions ennemis et 6 ballons captifs. Le lieutenant Dörr a remporté ces derniers jours ses 31 et 34me victoires aériennes, le lieutenant Frommherz sa 30e.

BERLIN, 29 octobre. (Officiel) :

Le 27 octobre, des escadres ennemies ont essayé de lancer de nombreuses bombes sur les villes françaises et belges situées loin sur le front de combat. La plupart du temps, ces escadres furent dispersées par des avions de combat allemands avant d'avoir pu réaliser leur but; elles durent retourner sans remplir leur tâche et lancèrent leurs bombes au hasard dans les champs. Quelques avions ennemis qui se dirigeaient probablement vers Mons se sont débarrassés de leurs bombes en les lançant sur la petite ville de Quaregnon, à l'ouest de Mons, absolument dépourvue d'importance militaire. Les conséquences furent terribles. Quarante Belges furent tués et beaucoup d'autres, pour la plupart des enfants, blessés. Des dégâts qui ont été faits dans les villes françaises et belges par les bombes ne sont nullement en rapport avec les dommages qui en résultent pour l'armée allemande. La population civile s'en rend très bien compte. Lorsque les escadres alliées arrivent, elle n'a qu'un seul souci, c'est que les avions de combat allemands arrivent à temps pour la protéger contre « ses libérateurs ».

VIENNE, 29 octobre. (Officiel).

Front italien. — La journée d'hier n'a pas imposé de combats d'infanterie importants aux valeureux défenseurs de l'Assolone, du Pertica et du Sal'o Role. Nos troupes ont rectifié leurs positions grâce à des contre-attaques opérées dans la région du Monte Spinnecia. Dans le bassin de l'Alano, nos détachements de sûreté ont été repoussés. Les attaques entreprises par des forces ennemies considérables contre nos positions en cet endroit ont échoué et ont valu à l'ennemi des pertes considérables. Le régiment d'infanterie hongroise n. 133 et le régiment Honved n. 17 se sont particulièrement distingués. La lutte continue sur la Piave. L'ennemi a essayé d'amener au front des renforts considérables et continue ses attaques à l'aide de masses nombreuses d'artillerie. Des combats acharnés se sont déroulés près de Valdobbiavena, au nord de Morago et de Seragliа, près des ponts de la Piave, au sud de Susegana, près de Tezzi et Polo di Piave. Les troupes de l'Entente n'ont pas réussi à passer grâce à a courageuse défense de nos divisions, qui ont déployé dans toutes nos positions une activité grande; vers le soir cependant, il fut décidé de reculer dans les secteurs les plus fortement attaqués jusqu'aux lignes arrière. Ce mouvement fut exécuté au cours de la nuit.

Front des Balkans. — En Albanie, nos arrière-gardes ont évacué Alessio. Le calme règne de nouveau à la frontière de la Drina. En Serbie, nos marches se sont déroulées hier sans que nous soyons en contact avec l'ennemi et que nous livrions bataille. Celui-ci s'est avancé jusqu'à Palanka.

VIENNE, 30 octobre. (Officiel) :

Le communiqué autrichien d'aujourd'hui dit :

Tenant compte de notre décision exprimée hier de conclure un armistice et une paix qui mettent fin à la lutte actuelle des peuples, nos troupes combattant en territoire italien évacueront les régions occupées.

CONSTANTINOPLE, 28 octobre. (Officiel) :

Front de Palestine. — Nous avons évité le combat à l'intérieur d'Aleppo et avons reporté notre ligne de défense au nord de la ville.

Front de Mésopotamie. — Les combats continuent sur le front du Tigre.

BERLIN, 29 octobre. (Officieux) :

L'interruption de combat intervenue sur le front à l'est de Le Cateau semble due moins à la nécessité pour l'Entente d'ordonner ses troupes et d'envoyer son artillerie en avant qu'aux pertes sanglantes causées par ces deux journées de combats. Il résulte des déclarations des prisonniers que les buts de l'attaque n'ont été atteints nulle part et que les troupes d'assaut ont subi des pertes considérables. Les prisonniers ont fait ressortir surtout l'action épouvantable des mitrailleuses allemandes. Une lettre adressée par un officier de la 6e division anglaise à sa femme témoigne de la manière dont l'ennemi combat et du mond de ses troupes. La 6e division a lutté en un endroit qu'il était relativement plus facile de défendre que d'autres. L'officier écrit: « La journée d'aujourd hui a été terrible; j'ai vécu dans un véritable enfer. Des hommes hurlaient comme des enfants, bien que ma compagnie eut été destinée à rester en seconde ligne; je dus avancer fort près du front dès le début de l'attaque. Comme l'officier que je suivais par rang d'âge avait été blessé, je dus encourager les hommes et les envoyer en avant. Nous avons beaucoup souffert et pensions tous qu'aucun de nous n'en réchapperait. Finalement, je parvins à atteindre la ligne indiquée à la tête d'une poignée d'hommes. Nous ne pûmes faire que quatre prisonniers. C'était terrible, et je prie Dieu que tout cela soit bientôt fini. »

Puissances Alliées

PARIS, 29 octobre (8 h. après-midi) :

Lutte d'artillerie assez vive dans la région de Oise, notamment en face du Grand-Verly.

Au cours de la nuit, nos troupes, surmontant la résistance de l'ennemi, se sont rapprochées sensiblement de Guise. Elles ont enlevé les baraquements et l'hôpital, les abords de la gare et la première tranchée d'un ouvrage fortifié au sud du Château.

Plus au sud, nous avons dépassé la ferme de l'Ouvry. A droite du Péron, nos éléments ont continué à progresser à l'est de Monceau-le-Neuf, faisant une quarantaine de prisonniers.

Sur le front de la Serre, grande activité de mitrailleuses. Nos patrouilles sont partout en contact avec l'ennemi.

Nuit calme sur le reste du front.

PARIS, 29 octobre (11 h. soir) :

Entre l'Oise et la Serre, la journée a été marquée par de vives actions d'artillerie, notamment dans la région de Crécy-sur-Serre.

A l'ouest de Château-Porcien, les troupes infatigables de la cinquième armée ont entrepris aujourd'hui une nouvelle poussée. Sur un front de douze kilomètres, entre Saint-Quentin-le-Petit et Herpy, la bataille s'est engagée avec un magnifique entrain de notre côté et un grand acharnement de la part de l'ennemi qui avait reçu l'ordre de tenir coûte que coûte.

Sur la gauche, malgré l'abondance des mitrailleuses ennemies qui tentaient d'entraver notre avance, nous avons réussi à déboucher de Saint-Quentin-le-Petit et à porter nos lignes aux abords de la Côte 137.

A l'ouest de Banogne, nous avons également progressé. Au centre, nos troupes, brisant toutes les résistances ont refoulé l'ennemi au delà de la route de Recouvrance à Saint-Fargeaux, sur une étendue de trois kilomètres à l'est du signal de Recouvrance. A droite, elles ont enlevé la Côte 156 et avancé plus à l'est. Le chiffre des prisonniers faits par nous, actuellement dénombrés, dépasse 350.

Rien à signaler ailleurs.

LONDRES, 29 octobre:

Activité d'artillerie et combats de patrouilles sur divers points du front. A part cela, rien de particulier.

Dans une attaque réussie que nous avons entreprise ce matin au nord-est d'Englefontaine, nous avons ramené 70 prisonniers, sans compter les lourdes pertes que nous avons infligées à l'ennemi. Une attaque locale que l'ennemi essaya au nord de Famars, fut repoussée avec succès.

ROME, 29 octobre:

La forte bataille que nous avons entamée le 27 octobre, à la Piave continue victorieusement, sur les hauteurs de la Valdo jusqu'à la ligne Trévise-Odmzo.

Les troupes italiennes et alliées ont pris possession, après deux jours de combat, de la rive gauche de la rivière. Les troupes de la 12e armée ont occupé les collines de la Valda. Le 13e régiment d'infanterie française a pris les positions du Monte Painar; Piave di Sefnablin est en notre possession. Les troupes de la 8e armée ont occupé Sussegano. La 10e armée, qui a poursuivi son invincible marche en avant, se trouve avec ses avant-gardes sur le Monte Cano. Un certain nombre de canons ont été conquis. Sur le nombre de prisonniers faits hier, 4,000 ont pu être dirigés sur les camps de concentration; le reste se trouve encore sur la rive gauche de la Piave.

De l'Astico à la Brenta, violents combats d'artillerie. Des divisions ennemies qui tentaient de faire une attaque sur le Col del Rosso, furent repoussées. Dans la région du Monte Grappa, nous avons repoussé une attaque. Sur la rive gauche de l'Ormo, notre infanterie a pris position à Alans de Piave et fait quelques centaines de prisonniers.

Nos avions ont bombardé des troupes en marche et ont descendu six ballons captifs.

Le transport des vivres à nos postes les plus avancés, sur la rive gauche de la Piave, est une preuve de l'activité des avions italiens et alliés.

La Situation au Front de l'Ouest

Berlin, 29 octobre. — On a considéré dernièrement les représentants des pays neutres résidant à Bruxelles, qui ont visité différentes villes de la Belgique et du Nord de la France pour se rendre compte des dégâts qui y ont été faits, comme formant une commission neutre. On a conçu de cette désignation qu'il s'agissait d'une commission officielle chargée d'une mission par les gouvernements neutres. En réalité, et comme nous l'avons déjà déclaré, les diplomates s'étaient rendus aux endroits indiqués à la suite de nombreuses plaintes qui leur étaient parvenues et qu'ils voulaient examiner. Ils n'avaient reçu aucune mission de leur gouvernement. Les représentants se sont considérés comme tenus à faire ce voyage dans l'intérêt de la population et, le temps faisant défaut, ne pouvaient pas attendre des instructions de leur gouvernement, ainsi qu'il résulte des communications faites dernièrement. Ce voyage n'a pas été sans danger, aussi les diplomates neutres méritent-ils les remerciements de tous les intéressés.

POUR LA PAIX

LES POSSIBILITÉS DE PAIX

De La Haye : L' « Algemeen Handelsblad » apprend que dans les milieux parlementaires, on a l'impression que la guerre approche de sa fin. On croit même que la paix pourra être signée avait la Noël.

∴

On mande de Londres. Dans les cercles parlementaires, on estime que la guerre touche à sa fin; il est très probable que la paix sera conclue avant la Noël. Le collaborateur militaire du « Daily Chronicle » écrit: Les cercles parlementaires qui sont en contact avec le gouvernement anglais estiment que les conditions d'un armistice ne peuvent être publiées, mais qu'elles doivent être transmises au général Foch, qui, à son tour, les transmettra personnellement au maréchal von Hindenburg. Un peuple militaire comme le peuple allemand comprendra que le seul système à employer est un rapprochement entre le commandant allemand et les Alliés.

∴

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » écrit que la note allemande est considérée comme une preuve que l'Allemagne a l'intention de ne pas s'arrêter à mi-chemin, et bien que quelques journaux conservateurs écrivent encore qu'il s'agit là d'une ruse de l'ennemi, il faut reconnaître que les prévisions de paix sont de nouveau beaucoup plus favorables. Le journal écrit que si la paix que la nouvelle attitude de l'Allemagne nous fait prévoir rentre dans le domaine des possibilités, il ne faut pas hésiter à faire les démarches nécessaires pour mettre fin à la guerre. On ne peut pas justifier une continuation de la lutte, alors qu'il est possible d'arriver à un accord sans lutte aucune. Le journal invite ensuite les Alliés à accepter les conditions de M. Wilson.

∴

Londres, 29 octobre. — L'Agence Reuter annonce que la Conférence qui réunira à Paris les hommes d'Etat des Alliés s'occupera surtout des propositions d'armistice. Un grand nombre d'autres questions cependant seront examinées et, notamment, la manière de continuer énergiquement la guerre au cas où la chose serait nécessaire.

∴

On mande de Washington à l'Agence Reuter: La note allemande confirme seulement la communication du Président et ne demande pas de réponse. Les cercles officiels font ressortir que si le Président Wilson transmet toute la correspondance échangée aux Alliés, la prochaine démarche des belligérants doit être commune.

∴

On mande de Paris que le secrétaire d'Etat, M. Lansing, a transmis samedi aux ministres de France, d'Angleterre et d'Italie les propositions officielles d'armistice que l'Allemagne a fait parvenir le 5 octobre au Président Wilson, ainsi que la correspondance qui se rapporte à ces propositions. Les documents étaient accompagnés d'une lettre écrite au nom du Président Wilson; celle-ci ne change rien d'important aux conditions que les Puissances occidentales ont à examiner. Le document américain s'occupe surtout des propositions d'armistice. Après la réception du télégramme, un Conseil des ministres se réunit à l'Elysée, vers 5 heures, sous la présidence de M. Pomcaré. Le colonel House a rendu visite à M. Clémenceau et a eu avec lui un entretien particulièrement cordial.

LES CONDITIONS D'ARMISTICE

Berlin, 29 octobre. — A la suite de nouvelles privées parvenues de pays neutres, on pense dans les cercles parlementaires que la réponse de l'Entente spécifiant les conditions d'armistice parviendra d'ici très peu d'heures à Berlin. La date de réunion du Reichstag sera immédiatement annoncée. On pense que la session parlementaire commencera lundi ou au plus tard mardi.

∴

Le « Manchester Guardian » interprète la dernière note de M. Wilson de la façon suivante:

M. Wilson fait comprendre clairement qu'il attend de ses alliés une adhésion aux 14 points de son programme et qu'il n'accordera un armistice à l'Allemagne que si, en retour, les Alliés approuvent son programme.

∴

Le « Daily News » écrit au sujet des conditions d'armistice au sujet desquelles on discute actuellement à Paris, que celles-ci ne devraient pas être fixées par Foch, comme on le réclame dans certains milieux réactionnaires en Angleterre. Le journal dit qu'on se trouve à la veille de la victoire dans une guerre qui avait pour but l'anéantissement du militarisme allemand. Le monde ne gagnerait rien à ce que le militarisme allemand soit remplacé par une nouvelle dictature militaire de l'Entente. Ce n'est pas pour arriver à ce résultat que le monde a sacrifié 12 millions de vies humaines. Si nos chefs sont intelligents, ils demanderont des garanties qui sont nécessaires pour assurer la paix future, et non des garanties qui ne pourraient servir qu'à rendre la paix impossible et qui entraîneraient la continuation de la guerre.

UN NOUVEAU MEMOIRE ALLEMAND

Francfort-sur-le-Mein, 28 octobre. — On mande de Berlin à la « Gazette de Francfort » :

« Comme il est possible et même vraisemblable que le Président des Etats-Unis ne se rende pas un compte exact du caractère réel, de l'importance et de la portée des modifications de la Constitution allemande, les milieux bien informés disent que, en complément de sa note, le gouvernement allemand a envoyé au Président un mémoire exposant plus minutieusement les modifications constitutionnelles. »

UNE NOUVELLE NOTE DE M. ANDRASSY

Vienne, 29 octobre. — Le comte Andrassy, ministre des Affaires Etrangères, a transmis aujourd'hui le télégramme suivant à M. Lansing:

« Aussitôt que j'ai assumé la direction du ministère des Affaires Etrangères, j'ai officiellement répondu à votre note du 18 octobre, et ma réponse vous aura appris que nous acceptons en ses points les principes fixés par le Président des Etats-Unis dans ses diverses déclarations. Tout à fait d'accord avec M. Wilson pour écarter les guerres futures et pour créer une Ligue des Nations, nous avons déjà pris des mesures préliminaires pour que les peuples de l'Autriche-Hongrie puissent régler selon leurs désirs leur état futur. Depuis que l'empereur et roi Charles est monté sur le trône, il n'a cessé de chercher à mettre fin à la guerre. Plus que jamais, tel est le désir du souverain de tous les peuples de l'Autriche-Hongrie, qui sont profondément convaincus que leur sort futur ne peut être assuré qu'au milieu d'un monde pacifié exempt de toutes les perturbations, épreuves, privations et misères de la guerre. En conséquence, M. le secrétaire d'Etat, je m'adresse directement à vous pour solliciter votre intervention auprès de M. le Président des Etats-Unis afin que, dans l'intérêt de l'humanité et dans celui de tous les peuples qui vivent en Autriche-Hongrie, un armistice immédiat intervienne sur tous les fronts austro-hongrois et que des négociations de paix soient entamées. »

∴

Vienne, 29 octobre. — Les journaux apprennent ce qui suit au sujet de la réponse du gouvernement austro-hongrois à la dernière note de M. Wilson: Lorsque l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie ont fait leur offre d'armistice et de paix, le gouvernement américain n'a répondu à l'Autriche-Hongrie qu'un certain temps après avoir envoyé la réponse à l'Allemagne, ce qui prouvait clairement que les Etats-Unis désiraient négocier séparément avec les trois Puissances centrales. Les négociations qui ont eu lieu entre l'Amérique et la Turquie ne sont pas connues. L'Autriche a été tenue d'accepter la manière de voir des Etats-Unis. Il résulte de la note de M. Wilson qu'il ne veut pas lui-même décider par la voie internationale du sort des peuples autrichiens, mais veut que les nationalités de la monarchie s'expliquent entre elles. La décision prise librement par les Tchéco-Slovaques et les Slaves du Sud a déjà commencé à appliquer les modifications décidées par l'Empereur dans son manifeste. La chose la plus remarquable, c'est que M. Wilson estime que la transformation intérieure de l'Autriche doit avoir lieu avant que l'armistice entre en vigueur. Cette condition ne peut être réalisée, certains problèmes, par exemple les problèmes de politique économique ne pouvant être résolus pendant la guerre. Si l'Autriche déclare qu'elle veut négocier séparément l'armistice, elle ne propose pas par là de conclure une paix séparée, mais déclare que dans l'intérêt de la paix, elle acceptera de conclure une paix séparée, ce qui semble être beaucoup plus dans les intentions de l'Entente.

Les combats au front italien prouvent que la monarchie mène la guerre de façon purement défensive. Les sacrifices sanglants de l'Italie sont inutiles, puisque l'Autriche a accepté les principes de M. Wilson et que l'Italie n'a aucun but dépassant ces principes.

LA DEMANDE DE PAIX DE LA TURQUIE

On mande de Berlin que les négociations de paix séparées de la Turquie ont été entamées en deux points différents: 1° A Berne, par le ministre de Turquie Selim Fuad Bey et, 2° dans l'île de Mytilène par l'intermédiaire du général anglais Townshend, qui se trouve en captivité turque. L'ex-commandant en chef de l'armée anglaise de Mésopotamie, qui est prisonnier des Turcs depuis la chute de Kut-el-Amara, a été mis en liberté il y a dix jours. Accompagné de Rahmi Bey, il s'est rendu au quartier-général anglais, dans l'île de Mytilène, non loin du golfe de Smyrne. Le ministre de la Marine turc et le sous-secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères l'y ont rejoint.

L'INTERNATIONALE SYNDICALISTE ET LA PAIX

De La Haye: M. Oudegeest, qui est secrétaire international suppléant de la Ligue internationale des syndicats ouvriers, a envoyé aux comités centraux syndicalistes des différents pays le télégramme suivant: « Prière désigner le plus tôt possible les délégués en vue de la Conférence internationale des syndicats ouvriers, qui se tiendra dans la ville où auront lieu les négociations de paix et simultanément avec celles-ci. » L'ordre du jour comporte la fixation de nouveaux statuts, le déplacement du siège de la Ligue; fixation des conditions de paix (programme de Leeds et de Berne); installation d'une Commission de représentants des syndicats pour les négociations de paix.

Nos Informations

ALLEMAGNE

UNE OPINION DU « VORWAERTS »

Le « Vorwaerts » dit que de nombreux indices font penser que la durée de la guerre mondiale ne doit plus se compter désormais que par journées. Il souligne le danger de la capitulation de l'Autriche, dont le territoire va servir de terrain de pénétration à l'Entente comme il en est déjà pour la Bulgarie.

« Avec l'ancienne Autriche, dit-il, c'est toute la politique continentale de l'Empire allemand qui s'effondre. Notre grande ligne qui allait de Hambourg à Bagdad est raccourcie, du fait que l'Autriche fort définitivement de l'alliance au point de ne plus dépasser Bodenbach sur l'Elbe. Il nous faudra d'énormes efforts pour reconstruire un monde nouveau sur l'emplacement de l'ancien tombé en ruines. »

LA CHAMBRE ALSACIENNE

On mande de Strasbourg que la Chambre d'Alsace-Lorraine est convoquée pour le 12 novembre, à Strasbourg.

ANGLETERRE

LES PROCHAINES ELECTIONS

On mande de Londres que de l'avis général, les élections générales auront lieu immédiatement après la conclusion de l'armistice. On tentera sans doute au préalable de réconcilier MM. Lloyd George et Asquith, car à défaut d'une réconciliation, il en résulterait une scission dans le parti libéral.

UNE DISTINCTION JAPONAISE AU ROI

Londres, 29 octobre (Reuter). — Le prince Fushimi a transmis aujourd'hui au Roi une lettre autographe du Mikado et les insignes de feld-maréchal japonais.

AUTRICHE

UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'EMPEREUR

On mande de Vienne qu'une manifestation a eu lieu en faveur de l'Empereur et de l'Impératrice.

L'ASSEMBLEE NATIONALE DES ALLEMANDS D'AUTRICHE

Vienne, 28 octobre — Le projet de Constitution élaboré par le Comité exécutif de l'Assemblée Nationale des Allemands d'Autriche sera soumis demain à l'Assemblée Nationale provisoire; il comprend 17 paragraphes et prévoit qu'à moins d'une décision contraire de l'Assemblée Nationale constitutive, les pouvoirs gouvernementaux supérieurs seront exercés par l'Assemblée Nationale provisoire. La Commission exécutive se compose de trois présidents, de vingt membres et d'autant de suppléants; elle portera le nom de Conseil d'Etat. Les trois présidents représentent le Conseil d'Etat à l'extérieur. Les trois présidents, le directeur de la Chancellerie et le notaire forment le Comité du Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat charge différents délégués de l'administration. Chaque délégué responsable est soumis au Conseil d'Etat. Les départements suivants ont été fondés: Extérieur, Armée, Intérieur, Instruction, Finances, Agriculture, Industrie, Commerce, Travaux publics, Voies de communication, Ravitaillement populaire, Prévoyance sociale, Santé Publique, Guerre et période de transition. Le Conseil d'Etat charge un des secrétaires de présider le gouvernement. Les lois et organismes qui ne sont pas levés par ce projet de Constitution continuent à rester en vigueur.

LA NOTE DES ALLEMANDS D'AUTRICHE A M. WILSON

Vienne, 29 octobre. — La commission exécutive de l'Assemblée Nationale des Allemands d'Autriche a décidé de soumettre demain la note adressée au Président Wilson à la réunion plénière nationale.

La note annonce d'abord la constitution de l'Etat autrichien qui revendique le territoire de l'ancienne Autriche où les Allemands sont en majorité. L'Etat allemand d'Autriche demande que ses représentants puissent prendre part à la Conférence de Paix comme délégués d'un Etat autonome et négocier ainsi avec les représentants des autres nations au sujet des conditions de paix. L'Etat allemand d'Autriche prie le Président de lui donner l'occasion d'entrer immédiatement en négociations directes avec les représentants de toutes les Puissances belligérantes. La Commission exécutive s'engage à accepter les principes suivants: Acceptation sans restriction des principes énoncés dans le message de M. Wilson; reconnaissance des Tchéco-Slovaques et de la nation des Slaves du Sud comme Etats absolument indépendants; règlement des relations de l'Autriche allemande avec ces peuples en vertu d'une convention libre. Les conflits éventuels doivent être soumis à la décision d'un Conseil d'arbitrage.

La note discute la question des territoires allemands du Sud et déclare qu'il est évident que le nouvel Etat autrichien doit comprendre aussi les territoires allemands de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie avec leurs 3 1/2 millions d'Allemands. La Commission exécutive est persuadée que M. Wilson refusera de soumettre malgré leur volonté 3 1/2 millions d'Allemands à l'Etat tchèque et de les forcer à lutter avec l'énergie du désespoir contre l'oppression des menaces. Elle demande que les parties allemandes de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie soient reconnues comme faisant partie de l'Etat autrichien et puissent décider librement de leur sort ultérieur. S'il était impossible de fixer les limites par traité, la population des territoires en cause doit être interrogée par un plébiscite et déclarer à quel Etat elle veut appartenir. La question devrait être tranchée de la même manière dans les territoires colonisés dans le Sud, et aux limites de ces territoires vers l'Italie, et les Etats slaves du Sud.

La note se termine par un appel au Président afin qu'il emploie son autorité à faire triompher le droit qu'a la nation allemande de décider de son propre sort et afin qu'une trêve immédiate intervienne sur tout le front.

PAS DE MORATOIRE

On mande de Vienne que le bruit d'après lequel l'Autriche proclamerait le moratoire, est absolument dépourvu de fondement. On remédiera au manque de papier bancaire en émettant d'autres papiers.

L'AUTONOMIE TCHEQUE

On mande de Prague que les membres du Conseil national tchèque ont repris hier une partie de l'administration autonome. Des manifestations importantes ont eu lieu dans les rues de Prague; tous les symboles extérieurs de l'ancienne monarchie ont été enlevés et détruits. Aucun excès ne s'est produit. Vers 8 heures du soir, la ville avait repris son aspect habituel.

ETATS-UNIS

LES FRAIS DE GUERRE

Washington, 29 octobre. — Le Congrès a adopté le projet de loi destiné à couvrir le déficit de guerre, qui s'élève à 6,245 millions de dollars.

M. WILSON ET LA GUERRE ECONOMIQUE

De La Haye : D'après une nouvelle de Washington, on aurait publié le texte d'une lettre que M. Wilson a écrite au président de la Commission financière, au sujet du troisième point de son programme, dit « des 14 points ». Dans cette lettre, le Président déclare qu'il n'a pas songé un instant à restreindre, de quelque façon que ce soit, la politique économique intérieure d'autres Etats, mais qu'il n'a pas voulu dire qu'il ne faut pas qu'il existe des tarifs préférentiels entre nations.

Chaque pays doit, avant tout, décider comment il entend régler sa politique intérieure, où cette politique doit avoir ses limites et s'il désire accorder quelque avantage à l'étranger. Les expériences du passé ont appris que toutes les tentatives d'un peuple de punir un autre peuple par l'introduction de tarifs préférentiels, a toujours conduit à des animosités et à des guerres. Si l'on veut avoir une paix durable, toute restriction qui fait obstacle à l'amitié internationale, doit être écartée. C'est dans ce sens et dans cet esprit que M. Wilson désire voir interpréter le troisième point de son programme.

LES PRINCIPES ECONOMIQUES DE M. WILSON

Washington, 29 octobre. — M. Wilson a déclaré dans un rapport adressé au Président de la Commission des Finances, au sujet du troisième des 14 points de son programme, qu'il n'avait pas l'intention de proposer aucune restriction à la politique économique intérieure du pays. Le tarif qu'une nation considère comme indispensable sera immédiatement appliqué également à tous les pays.

CHINE

LA SITUATION

De La Haye: Le correspondant du « Times » à Shanghaï apprend d'un voyageur venant de Canton que le désordre règne en Chine. Il en tire la conclusion que seule une intervention étrangère pourrait remédier à cette situation. On croit généralement qu'une intervention américaine aurait le plus de chances de succès, tandis qu'on ne désire aucunement une intervention japonaise.

FINLANDE

MODIFICATIONS GOUVERNEMENTALES

On mande d'Helsingfors que le gouvernement finlandais donnera sa démission dès la réunion de la Chambre, le 8 novembre, pour permettre la constitution d'un Cabinet de coalition, dans lequel tous les partis seront représentés. M. Svinhufvud sera remplacé en qualité de régent par le général Mannerheim.

FRANCE

LE SUFFRAGE DES FEMMES

La Commission du suffrage universel de la Chambre française, a entendu lecture du rapport de M. Pierre Flandin, sur le suffrage des femmes. Elle en a approuvé les conclusions, qui tendent à accorder aux femmes l'électorat aux Conseils municipaux, Conseils d'arrondissement et Conseils généraux, et l'éligibilité aux Conseils municipaux. Elle a décidé que la condition d'âge pour les femmes serait portée à 30 ans et que les femmes pourraient être choisies comme délégués sénatoriaux.

HOLLANDE

VIOLATION DE NEUTRALITE

Le « Vaderland » rapporte que trois avions français faisant partie d'une escadre de combat ont survolé le territoire hollandais près du port de Katwijk. Un canon de défense hollandais tira. Des avions alliés ont également été aperçus à Scheveningue.

LA RECUPERATION DU TONNAGE PERDU

La Haye, 28 octobre. — Le ministère de l'Intérieur annonce que les six navires allemands se trouvant dans des ports des Indes néerlandaises et qui avaient été désignés par le gouvernement allemand pour remplacer les six navires néerlandais détruits le 22 février 1917 près de Falmouth, ont été cédés par le gouvernement allemand, ont hissé le pavillon néerlandais et appartiennent maintenant aux armateurs néerlandais intéressés. Un accord doit intervenir avec les gouvernements alliés avant que ces navires puissent être mis en circulation; des négociations seront entamées à Londres à ce sujet.

HONGRIE

LA CRISE GOUVERNEMENTALE

Dans un appel à la nation, l'archiduc Joseph annonce au peuple que Sa Majesté l'a chargé de résoudre le problème critique actuel de façon conforme aux désirs de la nation, c'est-à-dire aux revendications d'indépendance complète. Cette autonomie s'étendra également à la politique extérieure et à l'armée. Le gouvernement tiendra compte de la façon la plus large des intérêts du peuple. Il s'efforcera d'obtenir une paix immédiate et assurera à la Hongrie l'entrée dans la Ligue des Nations. Le but principal du gouvernement sera de maintenir l'intégrité et l'unité du pays. La proclamation s'adresse enfin à tous les partis, afin que, laissant de côté leurs intérêts personnels, ils s'unissent pour maintenir l'ordre politique du pays et servir ainsi la nation.

∴

Budapest, 29 octobre. — L'archiduc Joseph, qui avait été chargé par le Roi de mettre fin à la crise intérieure hongroise, essayera de former un Cabinet de coalition dont sera exclu le parti Karolyi, la tentative qu'il a faite de former un Cabinet de coalition soutenu par tous les partis, ayant échoué à cause de l'opposition du comte Karolyi. L'archiduc fermera au besoin son Cabinet en opposition avec ce dernier parti et reprendra la lutte contre le terrorisme qui pourrait mettre fin à la paix intérieure du pays. Au cours d'une réunion du parti constitutionnel, le chef de Cabinet, M. Wekerlé, a déclaré :

« La Hongrie traverse une période grave; les symptômes révolutionnaires s'accumulent. Bien que le gouvernement ne soit que de transition, il doit agir de la façon la plus stricte contre toutes ces intrigues. Au nom des membres du parti, le comte Tisza a approuvé cette déclaration, demandant que l'on épargnât au pays une parodie de révolution. Le comte Apponyi s'est élevé dans un manifeste spécial contre le Conseil national et a incité à l'union. On prévoit des incidents orageux ces jours-ci. »

∴

Budapest, 29 octobre. — Un manifeste signé par l'archiduc François vient d'être affiché à Budapest; il déclare à la population que le gouvernement fera tout son possible pour assurer l'indépendance de la Hongrie et demande l'appui du peuple pour mener à bien cette tâche.

∴

Les journaux mandent de Buda-Pest qu'une foule considérable s'est réunie mardi soir devant le palais de l'archiduc Joseph et a demandé que le comte Karolyi soit nommé chef de Cabinet. Un cordon de troupes gardait cependant le pont-levis. Comme malgré tous les avertissements, la foule cherchait à passer le pont, les soldats firent usage de leurs armes; plusieurs personnes furent tuées ou blessées.

∴

Budapest, 29 octobre. — Les journaux annoncent que l'on parle à nouveau de l'éventualité possible où le comte Karolyi serait chargé de former le Cabinet. Cette hypothèse avait été abandonnée hier. Les négociations avec le comte Karolyi prévoient que celui-ci admettra dans son Cabinet trois membres qui seront des techniciens, ne s'occupant pas de politique ou appartenant à un autre pays que le sien. Il est possible que sa nomination ait lieu aujourd'hui même.

∴

On mande de Budapest que le comte Hadek a entrepris la constitution d'un nouveau Cabinet, à la tête duquel il se trouverait. Le comte Karolyi ne fera pas partie du nouveau Cabinet, mais le Conseil national récemment constitué soutiendra le Cabinet Hadek.

MANIFESTATIONS A PRAGUE

On annonce que la journée du 30 a été célébrée à Prague comme un jour de fête. Des milliers de personnes sillonnaient les rues. Parmi la foule se trouvaient beaucoup de soldats et d'officiers qui, au lieu de cocarde, portaient les couleurs nationales. Des costumes populaires tchèques avaient fait leur réapparition dans les rues. Les magasins étaient fermés. Ce jour sera considéré comme un jour de fête nationale.

JAPON

LES RELATIONS AVEC LA CHINE

Selon une dépêche de Tokio au « Times », le « Nichiniohi » apprend de Pekin que le gouvernement japonais a déclaré qu'il n'exigerait plus le paiement, par la Chine, de l'indemnité due pour les crimes des Boxers.

L'intention du Japon est de favoriser ainsi le développement des relations cordiales entre les deux pays.

POLOGNE

LES TROUPES AUTRICHIENNES

Vienne, 29 octobre. — On annonce de sources autorisées que les nouvelles publiées déjà au sujet du retrait des troupes austro-hongroises de la Pologne russe sont absolument inexactes.

RUSSIE

UNE PROTESTATION DU TURKESTAN

Le Turkestan a protesté contre la présence de 4,000 Hindous munis d'artillerie et d'avions, qui ont soutenu les rebelles sur le front d'Asjabab et ont commis des excès barbares.

NOUVELLES DIVERSES

LES REFUGIÉS FRANÇAIS EN HOLLANDE

On mande de La Haye que le prince-consort des Pays-Bas, en sa qualité de président de la Croix-Rouge hollandaise, s'est rendu à la frontière hollando-belge, afin d'inspecter les infirmeries organisées par la Croix-Rouge à l'intention des réfugiés français qui sont arrivés en Hollande dans un état maladif.

D'autre part, le ministre de l'Intérieur, le jonkheer Ruys de Beerenbrouck, s'est rendu dans le sud du pays, en compagnie du général Snijders, commandant en chef de l'armée hollandaise, afin de se rendre compte « par lui-même du fonctionnement du service d'hospitalisation des réfugiés français ».

Le journal « Het Volk » apprend qu'il est question de ne plus diriger les réfugiés français vers l'intérieur du pays, attendu qu'il est très probable qu'ils seront rapatriés à bref délai via Flessingue. Les compagnies de chemins de fer ont déjà pris leurs dispositions pour mettre en marche des trains spéciaux vers Flessingue.

LES MEFAITS DE LA GRIPPE AUX ETATS-UNIS

D'après le « New-York Times », l'introduction des troupes américaines dans les camps d

FAITS-DIVERS

ENCORE DES FAUX BILLETS. — Dans un débit des Magasins communaux de Saint-Gilles, Mme Marie D..., de la rue des Fortifications, avait remis hier en paiement huit billets de deux mark qui furent reconnus faux. M. Skakewitz, chargé de l'enquête, apprit que ces billets avaient été remis à Mme D.. par Marie Cr..., épouse Vander V..., demeurant à Bruxelles, rue t' Kint, laquelle les tenait d'un inconnu de petite taille, âgé de 35 ans environ, figure plate, petite moustache noire, vêtu d'un pardessus foncé et coiffé d'une casquette, en contre-valeur d'un achat de raisins. Les faux billets sont imprimés sur papier plus lisse que celui des billets réels et l'encadrement du numéro d'ordre est à peine visible. En outre, l'impression du verso est trop petite. L'enquête continue.

L'ALMANACH DU MESSAGER A PARU
128 PAGES, Fr. 0.75

UNE FOLLE. — Hier, vers la soirée, une femme d'une quarantaine d'années mit le quartier de la rue Henri Bergé, à Schaarbeek, en émoi par ses cris de détresse. Elle prétendait qu'un inconnu la poursuivait de menaces et voulait l'assassiner. Des agents conduisirent la pauvre femme à la permanence centrale, où un médecin reconnut qu'elle était atteinte d'un ébranlement mental. Elle ne possédait pas de papiers et prétend se nommer Marie Vandenberghen, et être évacuée de Tournai. On l'a placée en observation à l'hôpital communal.

GRAVE ACCIDENT. Un mort et un blessé. — Victor Abbecos, 73 ans, fonctionnaire de l'Etat, atteint de cécité, et sa femme Séraphine Bonnarens, demeurant rue Georges Garnir, étaient allés hier ramasser de l'herbe pour leurs lapins, avenue de Vilvorde. A proximité de la rue de la Loue, comme les deux vieillards revenaient, la femme conduisant et guidant son mari, ils voulurent se garer d'une automobile et allèrent se jeter sous un tram arrivant à toute vitesse en sens inverse. Le wattman n'eut ni le temps de faire fonctionner le ramasse-corps, ni celui de stopper. Les deux malheureux furent lancés sur la voie, ils disparurent sous la voiture motrice et furent traînés sur une longue distance. Il fallut soulever la voiture pour retirer les corps! Ceux-ci étaient horriblement mutilés. On les transporta à l'hôpital communal où on constata que la femme avait cessé de vivre. Le mari est à toute extrémité. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet horrible accident.

LES TRAVAUX DANGEREUX. — Dans une maison de la rue de la Couronne, Mme Dethiège, rue du Grand-Duc, à Etterbeek, était grimpée hier sur la tablette d'une fenêtre du premier étage pour nettoyer ses carreaux. Par suite d'un faux mouvement, la chaise sur laquelle elle était juchée bascula. La pauvre femme alla s'abattre sur le pavé et, dans sa chute, se fit une fracture du crâne. On l'a transportée à l'hôpital communal, où elle est restée en traitement. Son état est désespéré.

PINCE. — Nous avons relaté le vol dont avait été victime le directeur de la Compagnie d'assurances « La Piétas », boulevard du Nord, à qui un de ses employés, François D..., domicilié rue Picdincux, avait dérobé une somme d'environ 20,000 francs. Les agents judiciaires Vrints et Dutrez, chargés de retrouver l'escroc, ont découvert celui-ci dans un logement de la rue Saint-Michel. On n'a plus trouvé sur lui qu'une somme de 935 mark; il prétend avoir dépensé le reste en compagnie de sa femme. D... a été écroué à la prison de Forest.

AUTOMOBILE VOLEE. — Nous avons relaté le vol d'une automobile emmenée audacieusement rue Hydraulique, pendant que le chauffeur était entré un instant dans le local de la Centrale des Beurres. Voici le signalement de la voiture auto Hispano-Suiza, 4 cylindres, 12/18 HP, à différentiel, 3 vitesses, roues métalliques Wittfood, une de rechange sur le marche-pied, pneus 880 x 120, deux Englebert aux roues avant, l'arrière gauche Prowodnik, l'arrière droit Regénéré, peinture couleur chocolat, carrosserie coupé ville genre landaulet avec capote cuir derrière, moteur alésage 80, course 130, sur tablette devant deux manomètres et un interrupteur d'électricité. Sur le coupe-vent se trouve inscrite, en langue allemande, la phrase « Schadenommissair der Belgische Hutter betrieb, Brussel ».

CHRONIQUE DES VOLS. — A M. Jossa, de l'avenue Princesse Elisabeth, un individu est parvenu à voler un portefeuille avec un billet de mille francs.

— Un cambriolage a été commis dans l'habitation de Mme Emilie Broussin, épouse Hans, place Rauwaert, à qui l'on a enlevé des vêtements, du linge, des objets divers.

— Sur le camion de la firme Eloy, rue Bara, on a volé un colis appartenant à Mme Emilie Rteq, évacuée de Valenciennes, domiciliée provisoirement rue de Longe-nelier, 18, et contenant des vêtements et du linge pour une valeur de 2,400 francs.

— La maison de M. le capitaine-commandant Couvreur, des carabiniers, lequel se trouve actuellement au front, a été cambriolée de fond en comble. L'immeuble est situé rue des Coteaux. Impossible d'évaluer l'importance du vol avant le retour du préjudicié.

— Dans le café de M. Bissemount, rue Royale, des malfaiteurs, à l'aide de fausses clefs, ont pu s'emparer de toute une partie de vêtements et d'objets divers.

— Un vol identique a été commis chez Mme Marie Tambuyser, rue de la Charité.

— Louis Charlier, de Ciney, au service de M. Rouart, marchand de bestiaux de cette localité, s'est fait voler son portefeuille avec 29,000 francs au moment où il se disposait à pénétrer hier soir dans la gare du Quartier Léopold.

— Des malfaiteurs ont forcé le coffre-fort de M. Decoster, brasseur, rue de Venise, et volé, outre des valeurs diverses, une somme d'argent fort importante.

BRUXELLES - KERMESSE
Vu l'immense succès, ce soir
Sensationnel **Les 6 LEO-TARD** Trapèze-volant aérien
VENDREDI PROCHAIN
JOHNY CLARK Les rebelles Pécaudines au cirque BARNUM
UNIQUE AU MONDE (6581)

Au Pays de Liege

LIEGE

A la Gaîté

« L'Assommoir ». — L'apparition à l'affiche d'une des meilleures œuvres de Zola, avait attiré samedi à la Gaîté le public des grands jours. On applaudit M. Sovet, Mme Sarah Cloves, M. Schouten, M. Bailly Mme Viardt et M. Maris. La mise en scène, due à M. Bailly, régisseur, fut impeccable.

Grippe

La grippe règne dans nos murs comme en 1836 et en 1883. Prévenir la maladie vaut mieux que de la guérir. Comment éviter la contagion? Il faut isoler tous les malades. On conseille aux infirmières de s'introduire dans chaque narine quelques gouttes d'huile mentholée, matin et soir. En outre, ceux qui ont soin d'user de gargarismes antiseptiques, échappent à la contagion. Les formules prophylactiques abondent. Il suffit, par exemple, d'utiliser dix à quinze gouttes de teinture d'iode dans un verre d'eau.

BRESSOUX

La fièvre typhoïde

De-ci, de-là, quelques cas de fièvre typhoïde. Les autorités ont, avec raison, prévenu par voie d'affiche les habitants de n'utiliser que de l'eau bien bouillie. A quand les séances publiques et gratuites de vaccination antityphique?

SPORTS

CYCLISME

Nouvelles diverses

— La course sur route Milan-Cantu-Niguarda (75 km.), disputée le 18 octobre, a été enlevée en 2 h. 25 m. par Belloni, devant Osmuperi (à 2 minutes), Bertarelli (à 8 minutes), Bordin (à 1/2 longueur), etc.

— Au Parc des Princes, le 13 octobre, s'est courue une épreuve de 100 km. par équipes de deux hommes à l'américaine. Résultats : 1. Egg-Sérès, en 2 h. 29 m. 21 s.; 2. Trouvé-Cazalis; 3. Dupuy-Godivier; 4. Thys-Beyl; 5. Deruyter-Alavoine; 6 Ménager-Lemay; 7. Parisot-Berthet; 8. Lorain-Chardon; 9. Chéret-Latriche, etc.

SPORT CANIN

Aujourd'hui, courses de lévriers :
A 11 h., au Kynodrome du Cinquantenaire.
A 4 h., au Kynodrome de Forest.
A 4 h., au Grand Kynodrome de Jette (Daring).
A 4 h., au Kynodrome du Cinquantenaire.

La Vie Théâtrale

Les matinées du lundi au Winter

La troupe Sternon interprètera, le 4 novembre, à 4 heures, une œuvre de Paul Wodon, « La Nuit des Rois », drame historique en 5 actes avec Victor Sternon, Anna Gady, Gaby Sibille, Lolie, etc.

NOTES D'ART

LA PALETTE: Georges Lechein

M. Georges Lechein est un débutant, on s'en aperçoit dès l'entrée. L'artiste, bien doué, a encore beaucoup à apprendre. Cependant, à bien considérer chacune de ses œuvres, on s'aperçoit que malgré leurs imperfections, aucune de celles-ci ne demeure indifférente. Certes, on souhaiterait une pâte plus onctueuse, plus pleine, un meilleur équilibre entre les divers plans de ses ouvrages, une tendance moins marquée à « faire joli », mais on est obligé de convenir que M. Georges Lechein a le sens du pittoresque, qu'il a des dons sérieux de peintre, des notations de couleur très justes et qu'il met fort habilement en page ses ouvrages. L'artiste sait, de plus, fort bien dessiner, son trait est ferme, sûr, avec un rien de sécheresse, petit défaut qui passera, avec le travail et le temps. M. Lechein a étudié les impasses du vieux Bruxelles, d'un attrait si amusant pour les nombreux profanes qui prétendent connaître leur bonne ville. Il a rapporté de ses expéditions des études savoureuses, qui méritent véritablement qu'on les signale à la curiosité des amateurs.

Nous souhaitons à M. Lechein de la persévérance dans son effort, car son début est prometteur.

Ch. DESBONNETS.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

30 octobre 1918. — Les affaires sont à nouveau plus réduites aujourd'hui, mais les tendances générales s'affirment cependant meilleures, à l'exception, toutefois, du groupe charbonnier, qui redevient à nouveau maussade, sans qu'on puisse bien dire pourquoi.

Les portefeuilles et les spéculateurs ne demandent cependant pas mieux que de travailler, mais ils ne veulent pas passer par les exigences des vendeurs qui, eux, sachant la situation, n'ont aucune raison de se défaire de leur papier.

Les acheteurs escomptent donc une réaction; nous est avis cependant qu'ils en seront pour leur attente et que, facilement, si aucune complication nouvelle ne survient dans la situation politique, ils devront payer beaucoup plus cher.

En attendant, ce sont les banques, quelques métallurgiques, les zincs et les coloniales qui s'échangent le plus facilement et qui montrent la plus grande fermeté.

Les papeteries, les pétroles et les verreries conservent également de bonnes dispositions, ainsi que quelques industries diverses.

Le reste est calme, mais soutenu.

Rentes, Lots de Villes et Obligations

On remarque une reprise nouvelle de la rente 5 p. c. entre 76 20 et 76.80, avec un peu plus de demandes.

Le Congo 1906 vaut 92 1/2.

Les emprunts communaux sont, par contre, peu négociés.

Anvers 1917, 106 à 107; Bruxelles 1902, 90 1/2, 91 1/2; Bruxelles 1905, 75, 76; Bruxelles 1918, 103; Bruxelles-Maritime 465, 470; Gand 1883, 76 1/2, 75; Liège 1905, 75, 75 1/2; Saint-Gilles 1918, 109.30 à 109.60; Anderlecht 1918, 101 1/2. 100.

En obligations et actions à revenu fixe, on ne voit rien de particulier à signaler, si ce n'est la fermeté générale des cours.

Banques et Caisses

Les échanges ont augmenté quelque peu dans la division bancaire et la fermeté que nous signalions chaque jour s'est encore accentuée aujourd'hui pour la plupart d'entre ces devises.

On recherche notamment les Assur. Générales à 2350, 2400, la jouiss. Agric. et Hyp. Argentine à 1020, 1025, la Banque d'Anvers à 1680, 1875, la Banque Belge pour l'Etranger à 970, 985, la Banque de Bruxelles de 1270 à 1285 la Banque de Charleroi de 850 à 875, la cap. Banque Colon. à 71, la div. à 21 1/2, la Banque de Flandre à 1450, la priv. Banque Liegeoise de 501 1/2 à 503 1/2, l'ord. de 680 à 840, la Banque Nationale de 5100 à 5200, la cap. Outremer de 925 à 932 1/2, la Caisse de Reports à 1650, le Crédit Anversois à 480, 485, la fond. Créd. Fonc. d'Extr.-Orient à 1480, le Crédit Gén. de Belgique à 637 1/2, 640, et le Crédit Liegeois de 645 à 655.

On continue à progresser en priv. Crédit Nat. Industriel entre 425 et 450, on est ferme en ord. à 420, en fond. à 8500, et en 100 fond. à 875, 880.

La Part de Réserve est plus que soutenue entre 8275 et 8225.

Chemins de Fer et Tramways

Les chemins de fer sont de plus en plus calmes et on n'affiche que la priv. Anxil. Bresil à 525, 527 1/2, la div. Bruxelles-Lille-Calais à 720, l'ord. Congo de 1525 à 1535, les Grands-Lacs de 367 1/2 à 375, et la prior. Réunis de 420 à 415.

C'est encore le statu quo que nous observons dans le groupe des tramways, tant au point de vue des affaires qu'à celui des cours. Nous pouvons donc nous borner à relever, sans autres commentaires, les cotations faites aujourd'hui en: Ans-Oreye 221 1/2, cap. Anvers 146, 147, fond. 82, 81 1/2, div. 65 à 67, priv. Athènes 30, 31, div. 10, div. Bangkok 65 à 66, cap. Barcelone 262 1/2 à 287 1/2, Buri-Bariotta 375, priv. Belgrade 112, 112 1/2, cap. Bialystock 27 1/2, cap. Bilbao 148, 147 1/2, jouiss. 117 1/2, 122 1/2, cap. Brutsa 519, priv. Bruxellois 550 à 560, ord 550, div. 1035 à 1055, cap. Buenos-Ayres 84, 83, div. 34 1/2 à 35 1/2, jouiss. Caire 870 à 880, Canane 32 1/2 à 37 1/2, cap. Central Electr. du Nord 27 1/2 à 32, fond. 12 1/2, Catalogne 75, 75 1/2, cap. Dunkerque-Calais 73 à 75, div. 23, Economiques 565 à 575, Entreprise de Travaux 170, 172 1/2, div. Electr. d'Espagne 86 à 88, fond. 1770, Florentins 155, 157 1/2, cap. Galatz 112 1/2, cap. Internat. de Tramways 175, div. 82 1/2, 85, cap Kiew 89, div. 29 à 31, fond. Kischinew 325, ord. Liégeois 290, priv. Madrid-Espagne 312 1/2, 315, ord. 250 à 255, ord. Moscou 5 3/4, div. Murcie 14, 14 1/2, cap. Mutuelle de Tramways 89 à 91, div. 485 à 495, div. Napolitains 45 à 40, cap. Odessa 86 à 87, jouiss. 330, 331, cap. Railways Electriques 705, 702 1/2, Rome-Milan 112 1/2, part Rome-Nord 10, cap. Rosario 86 1/2, div. 46, 47, div. Saratow 27 à 29, cap. Secondaires 620, 625, div. Sofia 25, 24 1/2, priv. Sofia 95, cap. Tientsin 1650, cap. Tramw. et Electr. en Russie 365 à 372 1/2, div. 65 à 67 1/2, fond. Financ. de Transports 1510, cap. Union des Tramways 13 1/2, 14, Véronc-Vicence 425, jouiss. Verviétois 320, 325, cap. Vicinaux Belges 46, priv. Vladikaucase 95 à 100, ord. 32 1/2, 33.

Métallurgie

On constate toujours une bonne résistance dans la division métallurgique, avec des affaires assez suivies.

C'est ainsi qu'on négocie les Comp. des Aciers à 775, 776, l'Alliance à 1150, les Armes de Guerre entre 1925 et 1875, les Ateliers de Hal à 222 1/2, la fond. Ateliers de Jambes de 115 à 125, la cap. Ateliers Pâris à 120, 125, la fond. Thiriau de 200 à 210, la priv. Ateliers de Willebroeck à 560, Athus à 597 1/2, les Laminoirs de Baume à 820, 845, la cap. Baume-Marpent à 1750, 1775.

On continue aussi à demander des Boulonneries du Nord entre 82 1/2 et 92 1/2, et des Minerva à 847 1/2 et 850.

La priv. Laminoirs de Châtelet cote 455, l'ord. 850, les Usines de Châtelineau 500 à 520, les fond. 430 à 470, le Cockerill 1425 à 1435, la cap. Constr. Electr. de Charleroi 517 1/2 à 522 1/2, la jouiss. 275, la div. Emaill. de Gosselies 95 à 105, les Emailleries Labor 230 à 240, la cap. Energie 162 1/2 à 167 1/2, la fond. 70, 71, Espérance-Longdoz 445 à 455, les Forges de Gilly 167 1/2, 170, Gilson 835 à 845, l'ord. Halanzy 995, la fond. 630 à 630, l'Industrie 54 3/4, la priv. Hauts Fourneaux de La Louvière 125 à 145, l'ord. 70 à 85.

Nous retrouvons, d'autre part, la priv. Métall. de l'Est du Donetz à 245, 250, la cap. à 140, 145, la Métall. du Hainaut à 217 1/2, 215, les Outils Saint-Léonard 850, 840, la jouiss. Olkovaia de 390 à 410, Ougrée de 1200 à 1190, l'ord. Pieper à 33. la Providence Russe A à 325, la Providence Russe C à 260, Ragheno de 92 1/2 à 97 1/2, l'ord. Saint-Victor à 17 1/2, la cap. Sambre-Escaut à 570, 580, la priv. Sambre-Moselle à 775, l'ord. de 315 à 335, la priv. Tambow à 215, la cap de 110 à 115, la priv. Taretzkoie de 630 à 640, la fond. à 850, Thy-le-Château à 2325, la cap. Toula de 272 1/2 à 277 1/2, la div. à 120, la div. Trust Métall. de 80 à 90, les Tubes de la Meuse à 1250, la div. Valère Mahlie à 60, 61, la cap. Wattelar à 65, 70, les cap. Fours Pictie à 550, la div. à 825.

Charbonnages et Fours à Coke

Nos devises charbonnières sont plus calmes et la plupart d'entre elles affichent des tendances à la réaction.

En voici d'ailleurs les cours: Abhooz 850, 815, Agglomérés Réunis de Charleroi 350, Aiseau-Presles 1370, 1400, Amercœur 2550, Anderlues 1350, 1325, Alexinatz 850, Ans-Rocour 720, Arbre Saint-Michel 720 à 745, Bernissart 610, ord. Bidaïa 235, jouiss. 18 1/2, Bois d'Avroy 1215, 1210, Bois de Micheroux 1575, Bonne Espér-Batterie 5900 à 5800, Bonne-Fin 1290, Bonnier 997 1/2, Bornage Central 400, Carabinier 1470 à 1450, Centre du Donetz 150 à 155, Centre de Jumet 3175, 3150, cap. Charbonn. Belges 880 à 895, Chevalières à Dour 2225 à 2275, Concorde 2350, Courcelles-Nord 2475, Espér. Bonne-Fortune 1270, 1275, Est de Liége 1450 à 1440, Falisolles 3120, 3000, Fontaine-l'Evêque 5125 à 5065, Forte-Taille 850 à 860, Gouffre 2875 à 2925, cap. Grand-Buisson 2350, Grand-Conty 815, Grand-Mambourg 230 à 235, Grande-Bacnure 1925, 1950, Grande-Machine 3450, 3400, Hasard 1385, Herve 1365, Horloz 2400, Houillères-Unies 1200 à 1185, Kessales 2130 à 2160, La Haye 715, La Louvière-Sars 425, 420, Levant du Flénu 6800, Louette 340, Marcinelle-Nord 900 à 890, Marchienne 3175, Maurage 2925, 2905, Masses-Diarbois 3085, Monceau-Fontaine 8450, Noël-Sart-Culpart 4035, priv. Nord-Flénu 800 à 350, Nord de Charleroi 3800, Nord de Gilly 3800, Nord du Rieu du Cœur 1250 à 1300, Ormont 645, 650, Petite-Bacnure 1875, Poirier 1075 à 1095, Produits au Flénu 6100, 6425, Ressaix 4275, 4325, Sacré-Madame 8750, 8800, Strépy-Bracquegnies 2975, Tamines 1430, 1500, Trieu-Kaisin 1800, 1810, Unis-Ouest de Mons 1375.

Les hollandais bougent peu. La cap. Laura vaut 2010 à 2050, la div. 1650 à 1660, et Willem-Sophia 2580, 2625.

Zincs et Mines

Il y a beaucoup de fermeté pour les firmes minières, qui reparaissent à nouveau vouloir s'orienter vers la reprise.

On traite notamment bien l'Asturienne à 6975, 7000, l'Austro-Belge à 880, Bacarès entre 137 1/2 et 142 1/2, Nébida à 565, 570, la cap. Nitrates demandés à 142 1/2, la div. à 45, 46, la priv. Nouv.-Montagne à 468, l'ord. à 527 1/2, la cap. Overpelt à 810, la cap. Prayon de 1400 à 1425, la jouiss. à 1135, la priv. Romanina de 810 à 815, l'ord. à 280, la houma à 405, 407 1/2, et la Vieille-Montagne à 1250, 1215.

Glaceries et Verreries

On néglige les glaceries, où l'on n'affiche que les Germania entre 1015 et 1035, et les Midi de la Russie de 875 à 900.

Par contre, des ordres d'achats réapparaissent en verreries, qui sont très fermes. La cap. Verr. Belges vaut 255, 257 1/2, la j. va de 180 à 187 1/2, la priv. Emrert-Bivort de 830 à 855, l'ord. à 850, la cap. Verr. du Donetz à 330, les Hamendes de 2300 à 2650, la priv. Verr. de Jumet de 950 à 975, l'ord. à 665, et le Val-St-Lambert à 975.

Eaux, Gaz, Electricité

En distributions d'eau, on note les Condutes d'Eau à 910, la cap. Eaux de San Antonio à 79, et la div. de 36 à 37.

Les entreprises de gaz et d'électricité sont peu négociées, mais ici aussi la fermeté reste à l'ordre du jour.

Nous retrouvons, en effet, de bons cours en ord. Eclair. du Bassin de Mons à 780, 785, en priv. Eclair. du Centre à 18 1/2, en ord. Eclair. de St-Pétersbourg un peu plus calme cependant de 447 1/2 à 437 1/2, en Electr. du Nord de la Belgique à 2150, en Electr. de l'Ouest de la Belgique à 470, en cap. Interc. Belge d'Electr. à 1000, en fond. à 475, en Intern. d'Electr. à 360, en cap. Electr. de Nantes à 107 1/2, 110, en div. à 59 1/2, 60, en cap. Electr. d'Odessa à 110, 112 1/2, en ord. Electr. du Pays de Liége à 700, 725, en cap. Electr. de Rosario de 130 à 132 1/2, en div. de 69 à 71, en cap. Electricité de Sofia à 950, en ordinaire à 915, en cap. Entrepr. Electr. de 975 à 965, en fond. à 855, 850, en jouiss. Gaz et Electr. de Kazan à 15, et en Auer Italien à 17 1/2.

Textiles, Industries de la Construction et Produits Chimiques

Les textiles ne bougent guère et n'entraînent que peu de négociations.

La priv. Colonn. de Rouvray cote 610, l'ord. 481, 485, la cap. Lain. Barcelonaise 805, 810, la div. 325, la cap. La Nô 110, la fond. 181 1/2, 185, la Lin. Gantoise 1950, 1925, la priv. Lin. Saint-Léonard 480, la jouiss. Loth 145, 147 1/2, et la Lys 2175 à 2125.

Il n'y a guère de modifications en industries de la construction, où nous rencontrons des cours identiques à ceux des jours précédents, avec un volume d'affaires toujours aussi réduit.

On fait 215, 220 en Cannon Brand A, 205, 210 en B, 2950 en Quenast, 115, 116 en Wineqz, 340, 342 1/2 en cap. Cm. de l'Europe Orientale, 210, 200 en North, 352 1/2 à 354 en priv. Cim. de Visé, et 45 en fond. Briqueteries de la Sambre.

Aux produits chimiques, nous revoyons un peu plus d'entrain et l'on s'intéresse notamment aux Ateau entre 590 et 630, aux Auvelais de 625 à 675, aux Hémixem de 625 à 675, aux Moustier de 740 à 760, aux ord. Hut. d'Odessa à 185, et aux fond. à 40, 41.

Coloniales

La fermeté s'accentue pour les devises coloniales, où l'on peut relever des affaires intéressantes et assez suivies pour quelques rubriques.

Si la priv. Katanga est calme à 4150, en revanche l'ord. montre de l'activité entre 4190 et 4150; la cap. Union Minière est également travaillée entre 2110 et 2180, de même que la div. de 1890 à 1910, les Geomines de 1505 à 1535, les Comm. et Industrie de 5990 à 6000, la cap. Simkat de 142 1/2 à 135, la div. de 635 à 675, la cap. Cominière de 200 à 205, et la div. de 113 à 117.

Des demandes nouvelles et suivies se manifestent pour les deux catégories de titres des Prod. Végétaux. La cap. s'achète à nouveau entre 55 et 57 1/2, et la div. fait 47 1/2 à 52 1/2.

Notons également des achats nouveaux et importants en cap. Luki entre 65 et 70, de même qu'en jouiss. à 100.

Citons enfin la cap. Comfina à 98, 98 1/2, la div. Belge-Equatorienne à 490, la cap. Belge-Katanga à 125, la div. de 130 à 127 1/2, la Citas à 775, la priv. Colon. Anversoise à 800, la grosse part C. C. C. à 36, 37, la cap. Intertropical à 158, la fond. de 220 à 229 1/2, la cap. Lucourt à 495, la fond. de 590 à 600, la cap. Lukula à 20, 21. la div. à 12 1/2.

Plantations

On travaille peu les plantations, dont les cours demeurent cependant soutenus. L'Hévéa vaut 217 1/2 à 222 1/2, Selangor cote 425 à 435, Soengei se prend à 450, 445, et la Zuid Préanger à 180.

Industries diverses

La tenue de ce compartiment reste toujours très satisfaisante, et on remarque même un peu plus d'ampleur dans les échanges.

Nous remarquons notamment des achats très suivis et très intéressants en Explosifs Favier que les initiés ramassent entre 120 et 130. Ce titre qui a connu des cotations bien plus élevées, il y a peu de temps encore, est momentanément resté dans l'ombre, par suite de l'atonie du marché. Cependant ceux qui sont au courant savent que chacune des filiales de cette entreprise a réalisé des bénéfices équivalant au moins, — s'ils ne les dépassent, — à leur capital social. Nous prévoyons donc une sérieuse reprise pour l'action inscrite à notre cote.

On travaille aussi la cap. Lechat entre 420 et 450, la jouiss. de 370 à 350, la priv. Hellemans de 360 à 380, la div. de 275 à 325, la priv. Belg.-Amér. de Mat. Prem. entre 1735 et 1745, la fond. de 1290 à 1310, la jouiss. Trois Fontaines à 945, 950, les Minoteries à 2000.

D'autre part, on cote 780 en Belgo Pulp, 890 en ord. Bougies de la Cour, 112 1/2 en priv. Cartoucheries, 36 en cap. Fourrures, 17 en jouiss., 410 en Bazar St-Lambert, 59 à 61 en Intern. des Bazars, 65 en priv. Galeries Belges, 400 en Mag. de la Bourse, 1020, 1030 en Gratry, 230 à 235 en priv. Pêcheries, 700 à 705 en ord., 100 en Pégamoid ord., 13 à 14 en cap. Saint-Sauveur, 120 à 127 1/2 en priv. Soie de Tubize, 140 en cap. Viscose, 310 en ord. Wagons-Lits, et 25 en jouiss. Prod. du liège.

Les papeteries sont également soutenues et assez bien négociées.

Nous retrouvons de bonnes dispositions en Gastucho entre 480 et 500, en Delcroix à 1000, 1025, en div. De Ruysscher entre 257 1/2 et 262 1/2, en Saventhem à 1995, en cap. Papet. Anversoises de 132 1/2 à 137 1/2, en div. de 67 1/2 à 72 1/2, et en Union des Papeteries de 405 à 415.

Dans le groupe pétrolifère, on note également de l'animation, surtout autour des ord. Grosnyi qui continuent à progresser entre 2600 et 2750. On demande également la cap. Tustanowice entre 137 1/22 et 132 1/2, la fond. à 325 et 330, et la priv. entre 540 et 560.

Nous revenons, de plus, la cap. Nafta de 123 à 127, la div. à 300, 302 1/2 ,la cap. Boryslaw de 84 à 86, la div. de 450 à 440, la cap. Roumano à 165, 170, la div. de 157 1/2à 162 1/2.

Les sucrières sont, par contre, très calmes. Il y a cependant de la résistance très sérieuse en cap. Roumanie entre 1470 et 1480, en ord. de 1190 à 1200, en jouiss. à 680, en ord. Géner. de Sucreries de 450 à 470, en div. Italo-Belge de 257 1/2 à 262 1/2. La cap. Saint-Jean reste à 100, la fond. à 140, la cap. Européenne à 125, et la fond. entre 135 et 137.

Valeurs étrangères

Il y a fort peu de transactions en valeurs étrangères, où nous relevons, sans grands changements, Dahlbusch entre 1250 à 1260, l'ord. Kamerun à 195, les Nitrates Rails à 423 3/4, le Crédit Foncier de Santa Fé de 410 à 430, la Barcelona à 110 1/2, 110, la Brazilian Traction 343 3/4, 343 1/4.

Les firmes égyptiennes sont discutées. La priv. Agricole d'Egypte vaut 400, la cap. 360 à 350, la div. 370, 375, l'Anglo-Belgian 102 1/2, 103 3/4, la cap. Allotment 160, la fond. Banque Agric. d'Egypte 19000, la priv. Basse-Egypte 640, 650, la div. 265 à 275, la cap. Enterpr. 285, 287 1/2, la div. Enterpr. 260, la cap. Gharbich 128 3/4, 130, la div. 69 à 71, la cap. Héliopolis 176 1/4 à 180, la div. 295 à 285, et la cap. Immobilière d'Egypte à 120.

Nous retrouvons, d'autre part, la Lujar à 1010, la petite Madrid-Prado de 15 à 17, l'ord. Port Para de 67 à 68, l'ord. Dyle et Bacalan de 1200 à 1170, la cap. Economiques du Nord à 217 1/2, 220, la fond. à 1045, Espérance Dumont à 1200, le Métropolitain de 545 à 555, les Tubes de Louvroil à 690, la Fabrique de papier hollandaise à 890, la jouiss. Magyar-Belga à 230, la Ligure Toscana à 295, 292 1/2, la priv. Nord-Milan à 405, la Ferrovia Roma à 240, 242 1/2, Burbach de 3025 à 2995, le Prince-Henri à 725, Rumelange de 2250 à 2295, la Norvégienne de l'Azote à 800, la Métall. Roumanie à 30, 32 1/2, la Dnéproviene de 2625 à 2675, la Métall. Russo-Belge de 1690 à 1730, Ouspensk à 149, 148 1/2, Taganrog à 395, 400, et la fond. Tram de Beyrouth à 290, 295.

Obligations Etrangères

Rien de spécial à relever en obligations étrangères.

Au coin des anciennes valeurs du terme, on travaille peu l'Argentine à 46 1/2, 47, les Lots Turcs à 202 1/2, la Tanganyika à 166 1/4, 166 3/4 est très ferme et convenablement demandée.

MARCHE EN BANQUE

Le marché en banque conserve des dispositions satisfaisantes et les échanges y sont un peu plus compacts.

On recommence, notamment, à s'intéresser aux devises minières et nous revoyons la Productora A à 180, 185, la Productora B entre 182 1/2 et 185, la cap. Tamega à 640, 630, et l'ord. à 700, 690.

Aux industries de la construction, la cap. Céramiques de Moustier reste ferme de 135 à 140.

En coloniales, on ne travaille que l'Agricole du Muyumbé à 258, et l'obl. Tanganyika 5 p. c. à 267 1/2, 262 1/2.

Les plantations ne présentent aucune particularité nouvelle.

La cap. Java fait 227 1/2 à 240, la fond. 2425, 2450, la cap. Noembing 730 à 750, la Sennah Rubber 64 1/2 à 66, la cap. Simpang Kanan 115 à 120, la div. Deli Moeda 80, la cap. Plantations Annamites 135, 137 1/2, et la fond. 1000.

Les valeurs pétrolifères sont très fermes.

La priv. Internation. des Pétroles vaut 122 1/2 à 127 1/2, l'ord 147 1/2 à 152 1/2, la fond. 3375 à 3500.

Plus loin, on cède à nouveau en Brasseries de l'Etoile à 106 1/2, 106. On reste ferme en fond. Société Générale Egyptienne à 70, en Alagnir à 120, 115, et on demande la Lorraine-Dietrich entre 495 et 505.

LUCANT.

Informations Financières

MINES DE LUJAR

Le coupon n. 33 des actions 1/10e, est payable par 18 francs, à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, rue des Colonies, à Bruxelles. (6915)

Pour vos ordres de Bourse,
Encaissements de coupons,
Renseignements financiers et divers:
adressez vous au Département Financier du Messager de
— — Bruxelles — —

Avis de Sociétés

SOCIETE ANONYME DU CAFÉ SESINO
Siège social : 3, boulevard Anspach, à Bruxelles

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21 novembre 1918

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu statutairement le troisième jeudi du mois de novembre (21 novembre 1918), à 3 heures, au siège social, 3, boulevard Anspach, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice 1917-1918;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 août 1918;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires de leur gestion;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, les actionnaires devront se conformer aux statuts en ce qui concerne les dépôts à effectuer :

Ces dépôts seront reçus :

Chez MM. J. et A. Denis, agents de change, 19-21, place de Brouckère, à Bruxelles. (6916)

FOURRURES
Choix considérable
GALERIES MARIE-JOSÉ
70, rue de Laeken 70, et
2, rue du Grand'Hospice
6201

SOCIETE HYPOTHECAIRE DU CANADA
(Mortgage Company of Canada)
(Société Anonyme)

MM. les actionnaires sont invités à l'assemblée générale qui sera tenue au siège social, 11, place Léopold, à Anvers, le samedi 9 novembre 1918 à midi.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes (exercice 1917);
3. Décharge à donner au Conseil d'administration et au Collège des commissaires.

Pour être admis à ces assemblées, les propriétaires d'actions au porteur doivent produire un certificat de dépôt de leurs titres, effectué cinq jours avant la réunion, au siège de la société.

(6818) Le Conseil d'administration.

COMPAGNIE IMMOBILIERE ET AGRICOLE DU CANADA
Land and Agricultural Company of Canada
(Société Anonyme)
à Anvers

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale qui sera tenue au siège social, 11, place Léopold, à Anvers, le samedi 9 novembre 1918, à 11 h. 30 du matin.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes (exercice 1916);
3. Décharge à donner au Conseil d'administration et au Collège des commissaires.

D'après l'article 36 des statuts, les propriétaires d'actions doivent, pour être admis aux assemblées générales, produire un certificat de dépôt de leurs titres, effectué cinq jours au moins avant l'assemblée, au siège social, 11, place Léopold, à Anvers. (6817) Le Conseil d'administration.

HUILERIES ANVERSOISES
(Société Anonyme)
à Merxem-lez-Anvers

MM. les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, au siège social à Merxem.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1917-1918;
2. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
3. Nominations statutaires.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 30 des statuts et de déposer leurs titres, cinq jours avant l'assemblée, au siège social ou dans l'un des établissements suivants:

Banque Centrale Anversoise, à Anvers;
Banque de Crédit Commercial, à Anvers;
Banque de Commerce, à Anvers
Firme A. Ide-Dewilde, à Anvers;
Banque de Bruxelles, à Bruxelles;
Firme Wilh. Werhahn, à Neuss. (6828)

SOCIETE ANONYME DES VERRERIES DE LA MARINE à Jumet

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 9 novembre prochain, à 4 heures après-midi, au siège social, à Jumet.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports des administrateurs et des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte profits et pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4.